



CCI CHARENTE-MARITIME

La CCI à vos côtés



LE GUIDE PRATIQUE DES COMMERÇANTS

Création/Reprise • Développement • Transmission

On démarre et on avance ensemble,
à chaque étape de la vie de votre commerce
avec des solutions concrètes, des formations pratiques
et des conseils personnalisés

SOMMAIRE

J'OUVRE OU JE REPRENDS UN COMMERCE	p.04
JE SUIS COMMERÇANT	p.06
JE VEUX ÊTRE OU JE SUIS COMMERÇANT AMBULANT	p.10
JE CÈDE MON COMMERCE	p.11

**Chères (futures) commerçantes,
chers (futurs) commerçants,**



Devenir commerçant demande une énergie incroyable, un engagement quotidien... et, je dirais même à titre personnel, une petite pointe de folie. Derrière chaque vitrine, il y a un engagement quotidien, des choix courageux, des responsabilités fortes. C'est ce mélange de passion et d'audace qui fait vivre nos centres-villes, nos quartiers, nos centres commerciaux... La CCI le sait, c'est pourquoi elle se donne pour ambition de vous expliquer, comment elle peut vous accompagner au quotidien avec ce guide.

Que ce soit pour l'ouverture de votre commerce, son développement, sa cession... nos conseillers spécialisés, mobiles sur toute la Charente-Maritime, vous écoutent, vous orientent et vous apportent des solutions concrètes.

Trop souvent, on hésite à demander conseil. Pourtant, un échange, un regard extérieur ou un conseil peuvent faire toute la différence. À la CCI, aucune question n'est anodine et aucune situation n'est secondaire. Nous ne faisons pas à votre place, nous vous donnons les moyens de réussir.

Alors, n'hésitez pas à pousser notre porte ou à demander un rendez-vous avec nos conseillers.

Philippe Pétorin,

Président

de la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente-Maritime



J'OUVRE OU JE REPRENDS UN COMMERCE

Prenez rendez-vous avec un conseiller pour démarrer sur de bonnes bases

Comment savoir si je suis prêt ?

Faites 2 **tests en ligne** pour savoir si vous avez le profil entrepreneurial et les ressources internes pour entreprendre sur www.charente-maritime.cci.fr



Suivez l'**Atelier collectif (pris en charge)** « Êtes vous prêt à entreprendre ? » (3 h)



Passez un « **entretien individuel** » avec un conseiller pour analyser les points forts et les points faibles de vos idées



Comment vérifier si mon projet va être rentable ?

Vérifiez le potentiel local par rapport à votre marché (**étude de marché**)



Analysez les **habitudes d'achat sur votre territoire** pour adapter votre offre et vous assurer de la pertinence de votre implantation



Comment trouver le bon local ou le bon commerce à reprendre ?

Consultez les offres de locaux professionnels et terrains disponibles sur le territoire (**Bazimmo**)



Trouvez votre futur commerce à reprendre avec le réseau de mise en relation cédants et repreneurs **Transentreprise**



Comment lancer mon activité sans faire d'erreurs ?

Sécurisez votre projet avec la **formation Création d'entreprise** (35 h – éligible CPF)



Challengez votre projet avec un conseiller qui vous apportera des **conseils et un accompagnement personnalisé** : faisabilité économique, stratégie commerciale, réglementation... (jusqu'à 12 h d'accompagnement pris en charge)



Qui peut m'aider pour mes formalités administratives ?



Confiez-nous **vos formalités** (création, modification, cessation au RCS, guichet unique...)

Comment développer mon activité ?



Faites analyser le positionnement de vos offres, prix, emplacements, saisonnalité et obtenez des conseils opérationnels et personnalisés



JE SUIS COMMERÇANT

Prenez rendez-vous avec un conseiller CCI pour savoir par où commencer

Comment savoir si je suis en règle ?

Faites le point sur vos obligations réglementaires :

Normes de
sécurité et
d'accessibilité



Normes
d'hygiène
alimentaire
et identifiez
les actions
nécessaires pour
être conforme



Document
Unique
d'évaluation
des risques
professionnels



Obtenez
le permis
d'exploitation de
vente de boissons
alcoolisées



mais aussi : protection des données clients (RGPD, règles d'affichage des prix et promotions...

Qui peut répondre à mes questions juridiques ou comptables ?

Rencontrez gratuitement des experts juridiques (avocat, notaire, expert-comptable) pour des conseils sur les actes, contrats ou obligations légales.

Comment développer mon chiffre d'affaires ?

Faites le point et identifiez les actions à mener
(dispositif **Cap Transition**)



Diversifiez l'activité de votre bureau de tabac et développez votre chiffre d'affaires (**Plan de transformation des buralistes**)



Comment réussir à mieux gérer ma trésorerie ?

Avec des outils simples et des conseils personnalisés, anticipez vos dépenses et optimisez vos recettes
(**formation Trésor**)



En trouvant les bons financements
(**dispositif Impulsion**)



Pendant une période difficile, faites analyser votre situation pour trouver des solutions adaptées
(**dispositif Stratège**)



Comment faire pour attirer plus de clients ?

Bénéficiez d'un plan d'actions concret sur le web pour vendre davantage, gagner en efficacité... (Diagnostic Numérique TPE)



Suivez des formations adaptées à vos besoins numériques : ventes, attirer et les fidéliser vos clients, intelligence artificielle... (Compétences & Formation)





JE SUIS COMMERÇANT

Prenez rendez-vous avec un conseiller CCI pour savoir par où commencer

Comment recruter et manager efficacement ?

Faites-vous accompagner dans toutes vos **démarches de recrutement d'un apprenti** : recherche, contrat, suivi, médiation...



Suivez des formations adaptées à vos besoins en gestion des ressources humaines : **(Compétences & Formation)**



Demandez-nous **conseils** dans toutes vos problématiques RH



Comment protéger mon activité ?



En adhérant gratuitement à Alerte Commerces un dispositif de réception d'alertes sécurité, de prévention des risques

Comment améliorer ma rentabilité sans augmenter mes prix ?



En identifiant des fournisseurs plus compétitifs, mutualisant certains achats... (**Parcours Achats Responsables**)

Comment diminuer mes déchets alimentaires ?



Faites évaluer vos pratiques pour vous aider à réduire vos déchets alimentaires (**Diagnostic gaspillage alimentaire**)

Des questions liées à l'urbanisme local et à la conformité administrative ?

- Travaux à l'intérieur ou à l'extérieur de votre commerce,
- Occupation temporaire de l'espace public pendant la réalisation de travaux
- Installation d'une terrasse, de mobilier d'appel à la vente devant votre vitrine, d'une pré-enseigne ou d'un dispositif publicitaire...
- Participation à la braderie de votre commune, l'organisation d'une vente en liquidation
- Végétalisation de votre façade commerciale
- Gestion de vos déchets professionnels, les services, le traitement et le calendrier des collectes

Adressez-vous à votre mairie ou intercommunalité

JE VEUX ÊTRE OU JE SUIS COMMERÇANT AMBULANT



Prenez rendez-vous avec un conseiller pour démarrer sur de bonnes bases

Comment lancer mon activité sans faire d'erreurs ?

Participez à l'atelier
« Etes-vous prêt à
entreprendre ? »

cf. page 04

Passez un entretien
individuel avec un
conseiller pour analyser
les points forts et les
points faibles de vos
idées

cf. page 04

Participez à l'atelier
« Micro-entrepreneur
(formation, statut...)



Comment obtenir ou renouveler ma carte de commerçant ambulant ?



Adressez-vous au Pôle Formalité de la CCI pour :

- Vous immatriculer
- Demander, renouveler ou modifier votre carte de commerçant ambulant
- S'informer sur les pièces justificatives et délais

Comment connaître les règles des marchés et foires ?



Consulter un conseiller de la CCI pour :

- Être informé sur la réglementation applicable
- Savoir comment développer votre activité ambulante
- Être sûr d'exercer en toute conformité

Comment développer mon activité ambulante ?



Faites analyser le positionnement de vos offres, prix,
emplacements, saisonnalité et obtenez des conseils opérationnels
et personnalisés



JE CÈDE MON COMMERCE

Prenez rendez-vous avec un conseiller CCI pour savoir céder votre commerce

Par quoi je commence, qui peut m'aider à faire le point ?

Pour vendre dans les meilleures conditions suivez le **Parcours Objectif Transmission**



Pour chercher et trouver votre futur repreneur consultez **Transentreprise**, le réseau de mise en relation cédants et repreneurs



POURQUOI CHOISIR LA CCI ?

**Parce que nous parlons commerce,
nous parlons terrain, nous parlons résultats.**

Un accompagnement personnalisé
Des conseillers spécialisés commerce
Un réseau d'experts partenaires
Des dispositifs financés ou pris en charge
Un acteur public de proximité en Charente-Maritime

Nous ne faisons pas à votre place. Nous vous donnons les outils pour réussir.

Vos services de proximité



Antenne CCI à La Rochelle - Île de Ré - Aunis Atlantique
05 46 00 54 00 - ant.larochelle@charente-maritime.cci.fr
21 Chemin du Prieuré - 17024 La Rochelle Cedex



Antenne CCI à Rochefort - Aunis Sud
05 46 84 11 85 - ant.rochefort@charente-maritime.cci.fr
Corderie Royale - 4 Rue Jean-Baptiste Audebert - 17306 Rochefort Cedex



Antenne CCI à Jonzac - Haute-Saintonge
05 46 84 29 75 - ant.jonzac@charente-maritime.cci.fr
9 lot. la Meslerie - 17500 Jonzac Cedex



Antenne CCI à Saint-Jean-d'Angély - Vals de Saintonge
05 46 84 11 78 - ant.saintjeandy@charente-maritime.cci.fr
55 rue Michel Texier - 17400 Saint-Jean-d'Angély



Antenne CCI à Saintes - Saintonge Romane
05 46 74 74 74 - ant.saintes@charente-maritime.cci.fr
18 Boulevard Guillet Maillet - 17103 Saintes Cedex



Antenne CCI à Royan - Marennes - Île d'Oléron
05 46 06 80 80 - ant.royan@charente-maritime.cci.fr
5 rue du Château d'Eau - 17201 Royan Cedex